



Frédéric JESTIN
& Alexandra BOBROW

Notaires, Evry-Courcouronnes

TESTAMENT

DOCUMENTS NECESSAIRES
pour réaliser un testament

ETAT CIVIL

- Copie carte d'identité du testateur
- Copie livret de famille du testateur
- Justificatif/ titre de propriété des biens faisant l'objet d'un legs dans le testament
- Identité complète + coordonnées du (des) légataire(s)

Nous vous demandons maintenant de bien vouloir **créer votre compte client** et remplir le questionnaire d'état civil.

Si vous le souhaitez vous avez la possibilité de nous transmettre une copie des pièces via l'onglet « TRANSMISSION DE PIECES ».

*Délai de réalisation approximatif : quinze jours (testament olographe)
un mois (testament authentique)*